

CONSEIL D'ADMINISTRATION



ASSOCIATION DES MAIRES DU CANTAL
ET DES PRÉSIDENTS D'INTERCOMMUNALITÉ



Lundi 23 février 2024

Salle Roger Besse

Aurillac

DEROULE

1-APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
12/02/2024

2 L'ACCOMPAGNEMENT DES SERVICES DE L ETAT EN FAVEUR DES COLLECTIVITES DU
CANTAL

3- POINT SUR LA JOURNEE SUR L ENGAGEMENT MUNICIPAL

4- SALON DES MAIRES DU CANTAL

5- POINT SUR LES FORMATIONS 2024

DEROULE

6- DOSSIERS D'ACTUALITES DE L AMF 15

==> COMMUNIQUE DE PRESSE : SOUTIEN AUX AGRICULTEURS

==> OBSERVATOIRE DES DYNAMIQUES RURALES

==> ECHANGE AVEC LA FONDATION DU PATRIMOINE

==> PARTENARIAT ENTRE L AMF 15 ET LE SERVICE EMPLOI DE LA CHAMBRE D AGRICULTURE

==> PRESENTATION DES DISPOSITIFS PROPOSES PAR PRESENCE VERTE

==> RENCONTRE AVEC MME DESHAYES - DGFIP

==> SOLLICITATION DE LA PROTECTION CIVILE - SOUTIEN

7- VOYAGES D ETUDE 2024

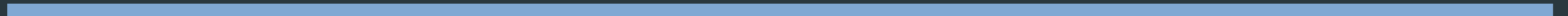
8- QUESTIONS DIVERSES

1- APPROBATION DU
PROCÈS-VERBAL DU CA
DU 13/12/2023

2-L'ACCOMPAGNEMENT DES SERVICES DE L'ÉTAT EN FAVEUR DES COLLECTIVITÉS DU CANTAL



3-POINT SUR LA JOURNÉE SUR L'ENGAGEMENT MUNICIPAL



EN PARTENARIAT AVEC



ATELIERS DE MI-MANDAT ET DÉBAT SUR L'ENGAGEMENT MUNICIPAL

En présence de :

- M. Gérard LARCHER, Président du Sénat
- M. Martial FOUCAULT, Directeur du CEVIPOF



SAVE THE DATE



VENDREDI
3 MAI 2024

CENTRE DES
CONGRES
1 BIS PL. DES CARMES,
15000 AURILLAC

Cet échange est organisé en partenariat avec :
Mairie 2000 et l'Union du Cantal

Un programme détaillé vous sera envoyé avec un lien pour vous inscrire



*Comment faire vivre pleinement sa citoyenneté ?
Comment participer à la vie de la cité ? L'engagement
municipal est-il réservé à des élus retraités ? Comment
associer les jeunes au projet municipal ? Comment
lutter contre le désintéressement de la chose publique
et des projets locaux ? Comment faire vivre la
démocratie locale ?*

EN PRÉSENCE DE :

- M. MATHIEU DARNAUD, VICE PRÉSIDENT DU SÉNAT,
SÉNATEUR DE L'ARDÈCHE
- M. MARTIAL FOUCAULT, DIRECTEUR DU CEVIPOF

14H00 - 18H30 : « ATELIER DE MI-MANDAT »

- L'ANALYSE FINANCIÈRE
- LA RÉHABILITATION DU CŒUR DE BOURG
- LE TRANSFERT SUR L'EAU
- L'ENGAGEMENT SUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

18H30 - 20H00 : APÉRITIF DINATOIRE EN PRÉSENCE DES MAIRES
DU CANTAL

20H15 - 22H30 : SOIRÉE DÉBAT : L'ENGAGEMENT MUNICIPAL

4- SALON DES MAIRES DU CANTAL



Ven
4
Oct
2024



1^{ère} ÉDITION DU

SALON

des Maires,
des Présidents
d'Intercommunalité
Et des Décideurs Publics
du Cantal

DOSSIER D'INSCRIPTION

AURILLAC
Le Prisme

INFORMATIONS PRATIQUES



2

La 1^{ère} édition du Salon des Maires, des Présidents d'Intercommunalité et des décideurs publics du Cantal accueillera, le vendredi 4 octobre 2024, les prestataires, entrepreneurs, artisans, partenaires institutionnels, fournisseurs, spécialistes de la gestion, des services, de l'aménagement et du développement des collectivités. Ce salon constitue un rendez-vous incontournable avec les maires, les présidents d'intercommunalité et décideurs territoriaux. Soyez présents à cette journée rythmée de rencontres et d'ateliers thématiques.

Lieu

Le Prisme
Aurillac

Montage
exposants

Jeudi 3 octobre 2024 de 9h à 17h30

Démontage
exposants

Vendredi 4 octobre 2024 de 17h30 à 20h

Programme
prévisionnel

Vendredi 4 octobre 2024

08h30..... Ouverture du salon
Accueil café sur les stands des exposants
09h00..... Atelier 1 – thématique à venir (30 min)
09h45..... Assemblée Générale de l'AMF15
11h45..... Visite Inaugurale du salon
12h30 à 14h00 Buffet déjeunatoire et offert par les exposants
14h30..... Atelier 2 – thématique à venir (30 min)
15h15..... Atelier 3 – thématique à venir (30 min)
16h00..... Atelier 4 – thématique à venir (30 min)
17h00 à 20h00..... Cocktail musical de clôture

Parking exposants
et visiteurs

Gracieux

Plan

Le salon prend forme et évolue en fonction des participants, et ceci jusqu'au dernier moment. Le plan n'est donc définitif et ne peut être communiqué (sur demande) qu'une dizaine de jours avant l'ouverture du salon.

Contact renseignements et inscriptions :

Christelle PASQUIER / Tiphaine TROUSSIER
Tél. : 04 71 09 90 25
salondesmairescantal@academics.fr

Victoires de
l'investissement
local

**VOUS ÊTES UNE COLLECTIVITÉ LOCALE,
VOUS AGISSEZ POUR VOTRE TERRITOIRE
EN RÉALISANT DES INFRASTRUCTURES DE
TRAVAUX PUBLICS ?**

CANDIDATEZ !

VALORISONS ENSEMBLE VOS RÉALISATIONS

**ACTEURS
POUR LA PLANÈTE**
LES TRAVAUX PUBLICS

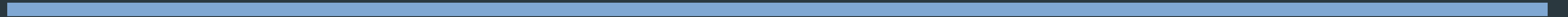


LA FÉDÉRATION NATIONALE DES TRAVAUX PUBLICS MET À L'HONNEUR LES COLLECTIVITÉS AYANT RÉCEMMENT MENÉ DES OPÉRATIONS CONCERNANT DES INFRASTRUCTURES DE TRAVAUX PUBLICS, À FORT IMPACT POSITIF, QU'IL S'AGISSE DE RETOMBÉES ENVIRONNEMENTALES, ÉCONOMIQUES OU SOCIALES, EN REMETTANT SES VICTOIRES DE L'INVESTISSEMENT LOCAL

CANDIDATURE AVANT LE 30 AVRIL

REMISE DU TROPHEE LE 04 OCTOBRE AU SALON DES MAIRES DU CANTAL

5- POINT SUR LES FORMATIONS



ASSOCIATION DES MAIRES
ET DES PRESIDENTS D'EPCI
DU CANTAL



DÉCRYPTAGE DU BUDGET "ELECTRICITÉ" POUR LES COLLECTIVITÉS

WEBINAIRE
EN PARTENARIAT AVEC



PROGRAMME



22/02/2023

de 10h00 à 11h00

Co animé par les services
d'EDF :

- Evolution de prix de l'énergie - M. Thierry Mege
- Point du marché du SDET - Mme Caroline Coutouly
- Espace client EDF - Mme Frédérique Brunel



VISIO CONFERENCE
(Possibilité de participer en
présentiel : Salle Puy Mary -
Conseil Départemental du
Cantal -
jauge limitée - à 20 personnes)

INSCRIVEZ VOUS : [cliquez ici](#)

22 FEVRIER

WEBINAIRE

Décryptage du budget
"électricité" pour les
collectivités



Co animé par les services d'EDF



Visio conférence + Salle Puy Mary
en présentiel - CD 15



10H00 / 11H00

EN PARTENARIAT AVEC

CABINET MICHEL KLOPFER
CONSULTANTS FINANCES LOCALES



PRESENTATION DE LA RÉFORME DE LA DGF ET DE LA LOI DE FINANCES 2024

Animée par Michel KLOPFER



SAVE THE DATE



VENDREDI
15 MARS 2024



A PARTIR DE
14H00

MAISON
DEPARTEMENTALE DES
SPORTS
130 AV. DU GÉNÉRAL LECLERC,
15000 AURILLAC



Cet échange est organisé en partenariat avec :
Bernard DELCROS et Stéphane SAUTAREL
Sénateurs du Cantal

Pour vous inscrire : <https://www.amf15.fr/>



15 MARS



Co animé par M. Michel KLOPFER

RENCONTRE

*Présentation de la Loi de
Finances 2024*



Maison départementale des
Sports à Aurillac



A partir de 14h00

Cette Formation est destinée

- Maires et élus.

Objectifs Pédagogiques

- Identifier les aspects qualitatifs et quantitatifs de l'eau potable
- Répertoire des outils d'anticipation disponibles
- organiser la gestion de crise.

Programme détaillé et déroulement

Introduction (0,5h)

- Accueil des participants – expression des attentes
- Exemple d'un incident sanitaire sur un système de distribution d'eau potable dans le département du Cantal.

• L'eau potable (1,5h)

- Aspects qualitatifs : protection de la ressource, exigences de qualité (bactériologie, pesticides, nitrates, CVM...)
- Aspects réglementaires : suivi sanitaire et autocontrôle
- les aspects quantitatifs : besoin en eau, pression, continuité
- la situation dans le Cantal.

• Les outils d'anticipation et de gestion (1h)

- Les schémas directeurs : bilan besoin/ressource, Les pertes d'eau, les économies d'eau
- Les Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire de l'Eau Potable : principe et illustration par un exemple
- Les documents d'urbanisme.

• L'organisation de la gestion de crise (2,5h)

- Les acteurs de la gestion de crise
- Informer, sécuriser et garantir
- Les outils pratiques à disposition.

• Synthèse (0,5h)

- Bilan des attentes
- Les actions à venir.

Outils pédagogiques

Manuel – diaporama – vidéo professionnelle

Prérequis : Aucun

21 - 22 MARS

FORMATION

Gestion de crise en Eau Potable



Animé par Mme Virginie OTTON
En partenariat avec le CNFPT

21/03 : ESPACE HELITAS



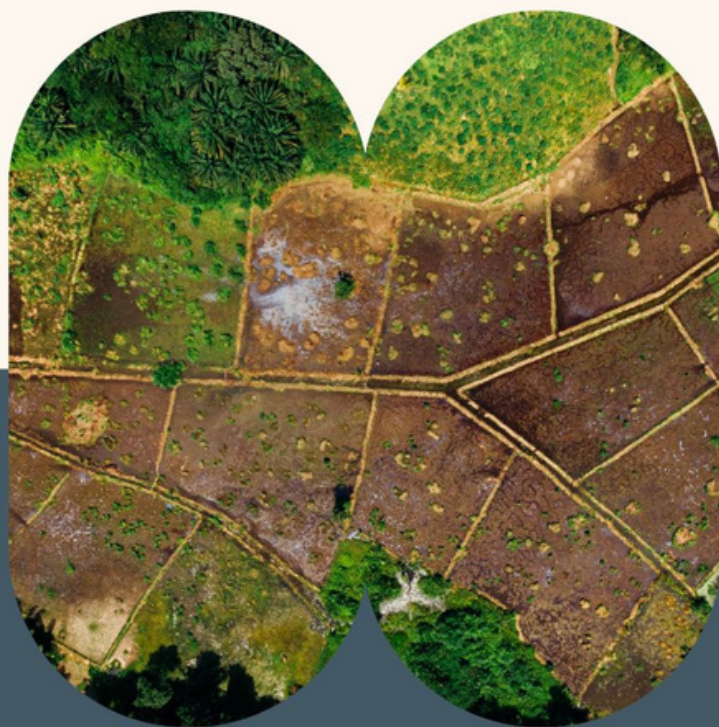
22 / 03 : Saint Flour : Salle des conférences - Rozier Coren



9H00 / 12h - 13h30 / 16H30

Guide des Biens de Section

SOUS LA DIRECTION DE L'ASSOCIATION DES MAIRES ET DES PRÉSIDENTS D'EPCI DU CANTAL ET EN PARTENARIAT AVEC MAITRE CHLOÉ MAISONNEUVE



22 AVRIL

FORMATION

Biens de section



Co animé par Maitre Chloé
MAISONNEVE



9H/12H : Salle Polyvalente -
MURAT



15h / 18h : Salle Polyvalente
CONDAT

EN PARTENARIAT AVEC



ATELIERS DE MI-MANDAT ET DÉBAT SUR L'ENGAGEMENT MUNICIPAL

En présence de :

- M. Gérard LARCHER, Président du Sénat
- M. Martial FOUCAULT, Directeur du CEVIPOF



SAVE THE DATE



VENDREDI
3 MAI 2024

CENTRE DES
CONGRES
1 BIS PL. DES CARMES,
15000 AURILLAC

Cet échange est organisé en partenariat avec :
Mairie 2000 et l'Union du Cantal

Un programme détaillé vous sera envoyé avec un lien pour vous inscrire



03 MAI

ATELIER DE MI MANDAT ET DEBAT SUR L'ENGAGEMENT MUNICIPAL



Co animé par Mairie 2000 et
L'union du Cantal

En présence de :

- Gérard LARCHER, Président du Sénat
- Martial FOUCAULT, Directeur du CEVIPOF



Centre des Congrès - Aurillac -
programme en cours de construction

30 et 31 MAI

RENCONTRE

*Points d'actualité DGFIP : clôture
comptable, provision,
recouvrement, M57, CHORUS
PRO, réforme des gestionnaires
publics*



Co animé par les services de la
DGFIP



30 /05 : 9H - 12h - MAURIAC -
Salle du Conseil municipal

30/05 : 15h - 18h - AURILLAC -
Salle Roger Besse



31/05 : 9H - 12H - SAINT FLOUR -
Salle des conférences

04 - 06 JUIN

REUNIONS D'INFORMATIONS

*Relatives à l'actualité sur :
Le RIFSEEP, Les Allocations de retour à
l'emploi , l'Assurance chômage, les Congés
maladie et rémunération.*



En partenariat avec le Centre de
Gestion du Cantal



**04/06 : 9H -12H : Mairie de Mauriac
04/06 : 14 -17H : Centre de Gestion -
Aurillac**



**06/06 : 9H -12h : Saint Flour
communauté**

17 JUIN

FORMATION

Sécurité numérique



Co animé par Cantal Ingénierie et Territoire
et la Gendarmerie du Cantal



AURILLAC



En cours de programmation

6 - DOSSIERS D'ACTUALITÉS

COMMUNIQUE DE PRESSE : SOUTIEN AUX AGRICULTEURS



COMMUNIQUÉ DE PRESSE 30/01/2024



LES MAIRES DU CANTAL EXPRIMENT LEUR SOUTIEN AUX AGRICULTEURS

L'association des Maires et des Présidents d'EPCI du Cantal tient à exprimer son soutien à l'action déterminée des agriculteurs dans leurs revendications pour assurer l'avenir d'une activité essentielle dans ce département.

Dans le droit fil du soutien apporté par les maires cantaliens au manifeste pour l'élevage, l'AMF15 rappelle son attachement à une agriculture économiquement viable, indispensable au maintien d'un environnement et de paysages attractifs, créatrice d'une juste rémunération pour ceux qui s'y consacrent et allégée de tâches administratives souvent inutiles et démobilisatrices.

L'AMF15 souhaite que la mobilisation de la profession agricole, respectueuse des personnes et des biens, puisse ouvrir de nouvelles perspectives pour le monde agricole et les ruralités.

OBSERVATOIRE DES DYNAMIQUES RURALES

COMPOSITION ACTUELLE

- Monsieur le préfet,
- Monsieur le président du conseil régional,
- Monsieur le président du conseil départemental,
- Monsieur le président de l'association des maires de France (AMF),
- Monsieur le président de l'association des maires ruraux du Cantal,
- Mesdames les présidentes et messieurs les présidents des EPCI du département,
- Madame la secrétaire générale de la DSDEN,
- Mesdames les inspectrices et monsieur l'inspecteur de l'éducation nationale,
- Madame la cheffe de division de l'organisation scolaire et des élèves,
- Monsieur le directeur de la caisse d'allocations familiales (CAF),
- Madame la directrice de la direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations (DDETSPP),
- Monsieur le directeur de la direction départementale des territoires (DDT),

MISSIONS

- Partager des constats objectivés sur l'état du territoire (démographie, réseau des établissements)
- Préparer le déploiement d'actions nouvelles ou ayant déjà fait la preuve de leur pertinence
- Evaluer les effets des différentes actions

NOUVELLE DESIGNATION

2 élus référents / EPCI ?

CARTE SCOLAIRE 2024

REPORT DU CDEN AU 04 mars

ECHANGE AVEC LA FONDATION DU PATRIMOINE

Nos résultats dans le Cantal

depuis la création de la délégation Auvergne (2000)

- **502** projets aidés (labels et souscriptions confondus),

- plus de **33 millions d'euros** de travaux soutenus,

- soit **1 000** emplois créés ou maintenus,



- Plus de **1,5 millions d'euros** collectés,

- Près de **2,5 millions d'euros** de subventions attribuées.



Typologie de projets éligibles

- Tout type de patrimoine : bâti, mobilier, automobile, ferroviaire, militaire, vestimentaire...
- Projets de restauration du patrimoine bâti, mobilier, automobile, naturel, vestimentaire...
- Projets d'acquisition d'éléments du patrimoine mobilier en vue de l'enrichissement d'un fonds existant dans un lieu ouvert au public.



Validation d'un expert technique (ABE, DREAL, CAO) sollicité par la Fondation

Les aides

Appel aux dons lancé via la Fondation du patrimoine

Reversement de 94% des sommes collectées à la fin de chaque tranche de travaux.
6% de frais de gestion.



Abondement avec fonds propres ou partenaires si l'élément n'est pas protégé au titre des Monuments Historiques

Montant au cas par cas, plafonné à 20 000€

Et/ou

Mobilisation de mécènes régionaux ou nationaux de la Fondation du patrimoine

(sous réserve des critères d'éligibilité de chacun)

Montant au cas par cas

PARTENARIAT ENTRE L AMF 15 ET LE SERVICE EMPLOI DE LA CHAMBRE D AGRICULTUR



Convention de partenariat pour mutualiser les agents du service emploi au service des collectivités

Déjeuner de l'emploi du Cantal

| | |
|-----------------------|---|
| Dates d'interventions | <ul style="list-style-type: none">•06/03/2024•19/03/2024•26/03/2024 |
|-----------------------|---|

PRESENTATION DES DISPOSITIFS PROPOSES PAR PRESENCE VERTE



RÉGLEMENTATION

L'article L.4121-1 du code du travail impose à l'employeur d'assurer la protection de ses salariés. En présence de **travailleurs isolés**, il a donc l'obligation de mettre en place des **dispositifs adaptés** pour permettre aux travailleurs concernés de **signaler** une situation de détresse et d'être secourus dans les meilleurs délais.



Les dispositifs d'alarme

Un matériel **endurci**



Déclenchement **manuel** ou **automatique** de l'alarme



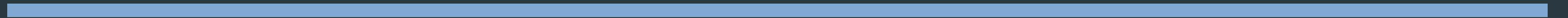
Des dispositifs **mobiles** et **géolocalisables**

RENCONTRE AVEC MME DESHAYES - DGFIP

SOLLICITATION DE LA PROTECTION CIVILE - SOUTIEN

Cf courrier adressé à M. MONTIN le 17 janvier 2024 :
solllicitation d'un soutien

7 - VOYAGES 2024



CF : DEVIS

8 QUESTIONS DIVERSES



- **AVIS FORMULE DE L'AMF 15 :**

- **Doctrine concernant les restrictions des droits à construire pour non-conformité en matière d'eau et d'assainissement**

-

- **Bâtir l'Europe avec les élus locaux :**
Elections européennes du 09 juin 2024

• Rencontre avec le SDEC :

Aspect juridique du transfert de la compétence

Eclairage Public

Démarchage frauduleux

- **Adressage : difficultés - GPS**

- **Ressource en eau : refus de délivrer des permis**

- **Calcul des voies revêtues réalisé par l'état précédemment**

- **Conseil Départemental de prévention de la délinquance et de lutte contre la drogue : feuille de route à venir**

POINT AVEC LES SERVICES DE LA POSTE

- La Poste :
Déploiement du dispositif les “ Petits plats portés ” : suite à la rencontre avec M. GIBERT le 19/02/2024
- Complémentarité à rechercher avec ADMR



J'AI ACHETÉ LE VÉLO DE MON FACTEUR !

- Nouvelle Attitude, société d'insertion, et Recy'clo
- Cette démarche évite une surproduction de vélo neuf et favorise le réemploi



GEOPTIS, UNE SOLUTION INNOVANTE POUR AUDITER L'ENVIRONNEMENT URBAIN

- **Audit de voirie, opérations de géoréférencement du mobilier urbain ou conception de plans du territoire... Geoptis, la filiale à 100% du Groupe La Poste, met son expertise au service des collectivités en leur permettant d'optimiser la gestion et l'entretien de leur patrimoine urbain (routes, trottoirs, mobilier urbain, réseaux aériens, etc.).**
- **Geoptis propose également une modélisation de haute précision avec un véhicule spécifique équipé d'un scanner urbain 3D. Cette solution permet aux collectivités, communes et communautés de communes, de répondre à leur obligation légale de réaliser des plans topographiques d'une précision de 0,5 m (au lieu de 1,5 m auparavant)**

MERCI DE VOTRE ATTENTION
